

Référentiel de compétences  
& dispositif de certification  
« Mise en conformité des dispositifs de  
stockage d'hydrocarbures »

# Sommaire

---

PRESENTATION DE LA CERTIFICATION .....	3
Objectif de la certification .....	3
Périmètre de l'activité liée à la certification .....	4
Compétences globales visées par la certification .....	4
REFERENTIEL DE COMPETENCES .....	6
Voies d'accès .....	14
DISPOSITIF DE CERTIFICATION .....	14
Modalités d'évaluation des compétences .....	14
Modalités d'obtention de la certification .....	14
Référentiel de certification .....	15

# PRESENTATION DE LA CERTIFICATION

---

## Objectif de la certification

La certification « **Mise en conformité des dispositifs de stockage d'hydrocarbures** » valide les compétences professionnelles nécessaires à la mise en sécurité (maintenance – réparation) de réservoirs d'hydrocarbures (dispositifs de stockage de combustibles ou de carburants) non classés ICPE (cf. point éclair) et pouvant être intégrés au sein des établissements recevant du public (ERP) de niveau 5.

Elle permet au titulaire : à partir d'un diagnostic préalable formalisé de niveau 1 (diagnostic de cuve), de réaliser les opérations de contrôle approfondies et de maintenance corrective sur l'installation pour une remise en ordre de cette dernière et un fonctionnement en sécurité. En complément, si nécessaire, de :

- Superviser la réparation de la cuve du dispositif de stockage pour rendre l'installation conforme et sûre ;
- Supprimer et recycler la cuve ou bien l'inertiser afin de faire disparaître les risques accidentels et écologiques, dans le cas d'un remplacement à neuf ou plus particulièrement dans le cas d'un dispositif abandonné.
- Remplacer à neuf le dispositif de stockage pour rendre l'installation conforme et sûre (en parallèle ou après les opérations de suppression ou neutralisation de l'ancienne cuve).

## Informations complémentaires :

### Dispositif de stockage de combustibles ou carburants :

Réservoir et équipements associés dans un environnement spécifique :

- Environnement (mode de stockage : enterré, en fosse, aérien) ;
- Type de réservoir (acier, plastique, PRV) ;
- Implantation (chauffage, distribution de combustible ou carburant, réglementation) ;
- Equipements associés : conduites, accessoires (pompes de transfert – mesure de niveau), accessoires de prévention des pollutions, accessoires de prévention des incendies et accessoires de prévention des corrosions ;
- Combustible : Corps dont la combustion produit de la chaleur. Combustibles solides (anthracite, bois, houilles...), liquides (essence, mazout, pétrole), gazeux (butane, gaz) ;
- *Carburant* : combustible qui alimente un moteur (moteur thermique, fusée, etc.) qui transforme l'énergie chimique du *carburant* en énergie mécanique.

### Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) :

On appelle installation classée pour la protection de l'environnement, les usines, ateliers, dépôts, chantiers et, d'une manière générale, les installations exploitées ou détenues par toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui peuvent présenter des dangers ou des inconvénients soit pour la commodité du voisinage, soit pour la santé, la sécurité, la salubrité publiques, soit pour l'agriculture, soit pour la protection de la nature, de l'environnement et des paysages, soit pour l'utilisation rationnelle de l'énergie, soit pour la conservation des sites et des monuments ainsi que des éléments du patrimoine archéologique.

### Etablissements recevant du public (ERP) :

Les ERP sont des bâtiments dans lesquels des personnes extérieures sont admises. Peu importe que l'accès soit payant ou gratuit, libre, restreint ou sur invitation. Une entreprise non ouverte au public, mais seulement au personnel, n'est pas un ERP. Les ERP sont classés en catégories qui définissent les exigences réglementaires applicables (type d'autorisation de travaux ou règles de sécurité par exemple) en fonction des risques. Les catégories sont déterminées en fonction de la capacité d'accueil du bâtiment, y compris les salariés (sauf pour la 5e catégorie). La catégorie 5 correspond à : en fonction de seuils d'assujettissement.

## Périmètre de l'activité liée à la certification

Chez un particulier ou une entreprise, sur une installation de chauffage ou une installation de distribution de combustibles ou carburants, l'intervenant réalise des contrôles approfondis de l'installation et les travaux relatifs à la mise en conformité et en sécurité de l'installation, nécessaires à son bon fonctionnement (dispositif de stockage de combustibles ou de carburants en service), sa longévité ou bien sa disparition (dispositif de stockage de combustibles ou de carburants hors service ou abandonné) dans le respect de la réglementation en vigueur et du développement durable. Suivant la nature des travaux, il peut éventuellement faire appel à des entreprises spécialisées et en superviser les actions.

En fonction du contexte, de la vétusté du dispositif, en s'appuyant sur les éléments et préconisations du diagnostic préalable et le besoin client, il met en œuvre les procédures avancées de contrôles ainsi que les techniques de corrections-réparation des défauts constatés et/ou d'installation du matériel.

Ces actions peuvent être multiples et portent sur :

- Les éléments de l'installation :
  - La structure externe et interne de la cuve et les équipements associés ;
  - Les canalisations et raccordements, y compris pompes associées ;
  - Les instruments de contrôle-communication et de prévention.
  
- Si nécessaire :
  - Le nettoyage de la cuve ;
  - La réparation de la cuve ;
  - La suppression de la cuve existante et son recyclage ou l'inertage de la cuve (plus particulièrement, dans le cas d'un dispositif abandonné) ;
  - Le remplacement en neuf de la cuve existante (y compris suppression ou inertage de l'ancienne cuve).

L'ensemble de ces actions est assorti d'une action permanente de conseil auprès du client (respect utilisateurs des contrôles périodiques et des bonnes pratiques), et de la délivrance de fiche de réception de travaux et de certificats spécifiques (en cas de suppression ou inertage).

## Compétences globales visées par la certification

### **Brique 1 : Intervenir en sécurité**

- C1. Préparer une intervention en sécurité.

### **Brique 2 : Contrôler et corriger les défauts et dysfonctionnements**

- C2. Contrôler et mettre en conformité les canalisations et raccordements.
- C3. Contrôler et mettre en conformité des instruments de contrôle (communication) et de prévention (pollutions – incendies – corrosion).
- C4. Contrôler et mettre en conformité la structure de la cuve.  
Dans le cadre d'une cuve aérienne :
  - . Contrôler la structure externe et la mettre en conformité si nécessaire ;
  - . Contrôler la structure interne (nécessite le nettoyage de la cuve).Dans le cadre d'une cuve enterrée (type ordinaire en fosse accessible ou réservoir à sécurité renforcée) :
  - . Contrôler la structure externe et la mettre en conformité si nécessaire ;

- . Contrôler la structure interne (nécessite le nettoyage de la cuve).
- C5. Préparer et superviser le nettoyage de la cuve par un collaborateur ou par une entreprise spécialisée. En contrôler la réalisation.

### **Brique 3 : Réparer une cuve**

- C6. Préparer et superviser une intervention de réparation d'un réservoir par techniques spécifiques, par un (des) collaborateur(s), (nécessite le nettoyage de la cuve).

### **Brique 4 : Supprimer ou inerte une cuve**

- C7. Démonter et/ou transporter la cuve et la recycler. Formaliser et délivrer le certificat de destruction.
- C8. Inerte une cuve selon la technique appropriée. Formaliser et délivrer le certificat de neutralisation.

### **Brique 5 : Remplacer une cuve à neuf**

- C9. Analyser et répondre au besoin de mise en place d'une cuve neuve (Dimensionner le projet/cahier des charges – Commander - Réceptionner – Transporter).
- C10. Installer la nouvelle cuve et effectuer les branchements à l'installation (canalisation et communication) en respectant la réglementation générale, les normes et la notice spécifique au matériel.

### **Brique 6 : Remettre en service après intervention et recetter les travaux**

- C11. Remettre en service l'installation.
- C12. Etablir un compte rendu et prodiguer un conseil.

Nota :

Les compétences suivantes font l'objet d'une acquisition et d'une évaluation en formations spécifiques complémentaires, en dehors du périmètre de la certification visée :

- Nettoyer une cuve
- Réparer une cuve endommagée
- Transformer une cuve

## REFERENTIEL DE COMPETENCES

Composantes de la brique de compétence	Compétences globales	Sous-compétences / savoirs faire
<b>B1. Intervenir en sécurité</b>		
B1.1 Préparation de l'intervention	<p>C1. Préparer une intervention en sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer le matériel et mettre en place les mesures de protection et de prévention.</li> <li>- Mettre hors service l'installation.</li> <li>- Vidanger les circuits éventuels.</li> </ul>	<p>C1.1. Préparer le matériel et mettre en place les mesures de protection et de prévention des risques : EPI, équipements spécifiques, signalétique et balisage.</p> <p>C1.2. Evaluer le risque d'explosivité (état de l'atmosphère) hors et dans la cuve si nécessaire et suivant le type d'intervention.</p> <p>C1.3. Dégazer ou faire dégazer la cuve</p> <p>C1.4. Rechercher, avant intervention les informations sur le fonctionnement de l'installation globale (dispositif de stockage + dispositif associé : distribution, chauffage, autre).</p> <p>C1.5. Mettre hors service les différents types d'installation.</p> <p>C1.6. Vidanger les différents circuits. Recycler les fluides recueillis.</p>

Composantes de la brique de compétence	Compétences globales	Sous-compétences / savoirs faire
<b>B2. Contrôler et corriger les défauts et dysfonctionnements</b>		
B2.1 Contrôle des canalisations et raccordements	C2. Contrôler les différentes canalisations et raccordements et les mettre en conformité si nécessaire.	<p>C2.1. Contrôler, réparer et/ou installer les canalisations et leurs raccordements.</p> <p>C2.2. Effectuer un raccordement selon les règles de l'art sur : événement, canalisation de remplissage, canalisation d'aspiration ou de refoulement, y compris pompe de transfert et canalisation de liaison (cuves en batterie), canalisations en eaux usées vers un décanteur.</p>
B2.2 Contrôle des instruments de contrôle (communication) et de prévention	<p>C3. Contrôler et mettre en conformité les différents instruments de contrôle (communication) et de prévention (pollutions -incendies -corrosion).</p> <p>Pour la prévention des pollutions : jauges, limiteurs de remplissage (avertisseurs, arrêt automatique), clapet anti-siphon, système de détection de fuite).</p> <p>Pour la prévention des incendies : vanne police, prise de terre.</p> <p>Pour la prévention de la corrosion : mise à la terre, protection cathodique.</p> <p>Nota : les extincteurs sont sous la responsabilité d'entreprises spécialisées.</p>	<p>C3.1. Contrôler, corriger et/ou installer les instruments de contrôle (prévention des pollutions).</p> <p>C3.2. Intervenir sur une jauge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Positionner la jauge selon les règles de l'art ;</li> <li>- Étalonner la jauge (mécanique ou télémétrique) ;</li> <li>- Expliquer à l'utilisateur les limites des jauges et l'étalonnage de sa jauge.</li> </ul> <p>C3.3. Contrôler un limiteur de remplissage. Positionner le limiteur selon les normes applicables.</p> <p>C3.4. Contrôler le système de détection de fuite. Installer et mettre en service.</p> <p>C3.5. Contrôler, réparer et/ou installer les différents instruments de prévention :</p> <p>Pour la prévention des incendies : vanne police, prise de terre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer et mettre en service une vanne police ;</li> </ul>

Composantes de la brique de compétence	Compétences globales	Sous-compétences / savoirs faire
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer selon les règles de l'art une prise de terre.</li> </ul> <p>C3.6 Contrôler, réparer et/ou installer les différents instruments de prévention de la corrosion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer selon les règles de l'art une prise de terre ;</li> <li>- Installer une protection cathodique selon les règles de l'art.</li> </ul>
B2.3 Contrôle de la structure de la cuve	<p>C4. Contrôler et mettre en conformité la structure de la cuve :</p> <p>Dans le cadre d'une cuve aérienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôler la structure externe et la mettre en conformité si nécessaire : structure de la cuve, arrimage, couvercle et bac de rétention.</li> <li>- Contrôler la structure interne (nécessite le nettoyage).</li> </ul> <p>Dans le cadre d'une cuve enterrée (type ordinaire en fosse accessible ou réservoirs à sécurité renforcée ou doubles parois) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôler la structure externe et la mettre en conformité si nécessaire : structure de la cuve, couvercle, fosse de rétention et accès.</li> <li>- Contrôler la structure interne (nécessite le nettoyage) - (Concerne également les cuves ordinaires en fosse inaccessible)</li> </ul>	<p>C4.1. Contrôler, réparer et/ou installer et mettre en conformité la structure externe de la cuve et les équipements associés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher et traiter les traces de corrosion apparentes ;</li> <li>- Sangler une cuve aérienne selon les règles de l'art et la réglementation en vigueur (arrimage) ;</li> <li>- Identifier les accessoires associés (couvercle) ;</li> <li>- Remettre en place les accessoires (couvercle) ;</li> <li>- Remplacer le joint d'étanchéité (couvercle.</li> <li>- Vérifier visuellement l'étanchéité de l'installation (bac de rétention).</li> </ul> <p>C4.2. Contrôler et mettre en conformité la structure <u>interne</u> de la cuve (si celle-ci est accessible) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher les traces de corrosion apparentes ;</li> <li>- Modifier les systèmes d'aspiration et de conduite (si nécessaire).</li> </ul>



Composantes de la brique de compétence	Compétences globales	Sous-compétences / savoirs faire
B2.4 Nettoyage de cuve	C5. Préparer et superviser le nettoyage de la cuve par un collaborateur ou par une entreprise spécialisée. En contrôler la réalisation.	<p><i>[Préparer l'intervention</i>  <i>Nécessite la mise en œuvre de B1/C1 : Intervenir en sécurité]</i></p> <p>Avec trou d'homme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Détamponner puis vidanger ;</li> <li>- Rechercher ou faire rechercher les traces de corrosion ;</li> <li>- Modifier si nécessaire les systèmes d'aspiration et de conduite ;</li> <li>- Filtrer les fluides recueillis et les réutiliser. Trier et stocker correctement les déchets ;</li> <li>- Faire retraiter les boues ;</li> <li>- Remettre le bordereau de suivi de déchets aux acteurs concernés le cas échéant.</li> </ul> <p>Sans trou d'homme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vidanger à l'aide d'une pompe le contenu de la cuve dans une cuve de stockage pour réserve ;</li> <li>- Modifier si nécessaire les systèmes d'aspiration et de conduite ;</li> <li>- Filtrer les fluides recueillis et les réutiliser. Trier et stocker correctement les déchets ;</li> <li>- Remettre le bordereau de suivi de déchets aux acteurs concernés le cas échéant.</li> </ul>
<b>B3 Réparer une cuve</b>		
B3.1 Réparation de la cuve	C6. Préparer et superviser une intervention de réparation d'un réservoir par techniques spécifiques, par un (des) collaborateur(s). Nota : Nécessite le nettoyage de la cuve.	<p><i>[Préparation de l'intervention de réparation.</i>  <i>Nécessite la mise en œuvre de :</i>  <i>B1 / C1 Préparer une intervention en sécurité</i>  <i>B2 / C5 Nettoyer la cuve]</i></p>

Composantes de la brique de compétence	Compétences globales	Sous-compétences / savoirs faire
		<p><i>Dégazer ou faire dégazer la cuve]</i></p> <p>C6.1. Sélectionner le type de réparation approprié : par soudure, par stratification ou autres.</p> <p>C6.2. Contrôler l'efficacité des travaux et l'étanchéité de la cuve.</p>
<b>B4. Supprimer ou inerte une cuve</b>		
Préparer l'intervention de suppression ou d'inertage	Préparer la suppression ou l'inertage de la cuve.	<p><i>Préparer la suppression ou l'inertage de la cuve.</i></p> <p><i>[Nécessite la mise en œuvre de :</i></p> <p><i>B1 / C1 Préparer une intervention en sécurité</i></p> <p><i>B2 / C5 Nettoyer la cuve]</i></p> <p><i>Dégazer ou faire dégazer la cuve</i></p>
B4.1 Démontage et transport	C7. Démontez et/ou transportez la cuve pour un recyclage. Formaliser et délivrer le certificat de destruction.	<p>C7.1. Démontez la cuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déconnecter et obturer les canalisations ;</li> <li>- Déconnecter les systèmes de contrôle, communication et préventions.</li> </ul> <p>C7.2. Transporter une cuve vide ou pleine (manutention et transport) dans le respect de la réglementation (ADR).</p> <p>C7.3. Recycler une cuve.</p> <p>C7.4. Formaliser et délivrer un certificat de destruction.</p>
B4.2 Inertage (neutralisation de cuve)	C8. Inerte une cuve selon la technique appropriée. Formaliser et délivrer le certificat de neutralisation.	<p>C8.1. Inerte une cuve en utilisant un produit solide autorisée par la réglementation.</p> <p>C8.2 Formaliser et délivrer le certificat de neutralisation</p>

Composantes de la brique de compétence	Compétences globales	Sous-compétences / savoirs faire
<b>B5. Remplacer une cuve à neuf</b>		
B5.1 Achat et réception du matériel	C9. Analyser et répondre au besoin de mise en place d'une cuve neuve : dimensionner le projet (cahier des charges - prévisionnel), commander, réceptionner et transporter.	C9.1. Réaliser un cahier des charges au regard du besoin.  C9.2. Etablir un prévisionnel. (Commande, Réception, transport, travaux préparatoires, etc..).
B5.2 Installation de la nouvelle cuve Branchements	C10. Installer une cuve neuve et effectuer les branchements à l'installation (canalisations, communications et systèmes de prévention) en respectant la réglementation générale, les normes et la notice spécifique au matériel.	C10.1 Installer ou faire installer si nécessaire le support de la cuve (la dalle, berceau, le bac ou la fosse de rétention). Vérifier visuellement l'étanchéité de l'installation.  C10.2. Installer la cuve et les équipements associés : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Sangler une cuve aérienne selon les règles de l'art et la réglementation en vigueur (arrimage).</li> <li>– Mettre en place les accessoires et le joint d'étanchéité (couvercle).</li> </ul> C10.3. Installer les canalisations et leurs raccordements. Effectuer un raccordement selon les règles de l'art sur : évent, canalisation de remplissage, canalisation d'aspiration ou de refoulement, y compris pompe de transfert et canalisation de liaison (cuves en batterie).  C10.4. Installer les instruments de contrôle (prévention des pollutions). <ul style="list-style-type: none"> <li>– Installer une jauge : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionner la jauge selon les règles de l'art ;</li> <li>• Étalonner la jauge (mécanique ou télémétrique) ;</li> <li>• Expliquer à l'utilisateur les limites des jauges et l'étalonnage de sa jauge.</li> </ul> </li> </ul>

Composantes de la brique de compétence	Compétences globales	Sous-compétences / savoirs faire
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer un limiteur de remplissage :</li> <li>• Positionner le limiteur selon les normes applicables.</li> <li>- Installer et mettre en service le système de détection de fuite.</li> </ul> <p>C10.5. Installer les différents instruments de prévention des incendies.</p> <p>C10.6. Installer les différents instruments de prévention des corrosions.</p>
<b>B6. Remettre en service après intervention et recetter les travaux</b>		
B6.1 Remplissage, remise en fonction et contrôle de l'efficacité des travaux	C11. Remettre en service l'installation de stockage après intervention.	<p>C11.1. Remettre en service l'installation de stockage après intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplir le réservoir (si nécessaire).</li> <li>- Amorcer la ligne (si nécessaire).</li> </ul> <p>C11.2. Vérifier l'efficacité des travaux réalisés. Vérifier la présence de la signalétique réglementaire et la mettre en place si nécessaire (ex : présence de limiteur de remplissage, type de produit, volume, etc..). Vérifier ou faire vérifier que les travaux réalisés sur le dispositif de stockage n'ont pas eu d'impacts négatifs sur le fonctionnement général de l'installation associée à la cuve.</p>
B6.2 Compte-rendu, validation des travaux et conseil	C12. Etablir un compte rendu et prodiguer un conseil : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réceptionner les travaux ;</li> <li>- Expliquer le fonctionnement et les règles d'usage de la nouvelle installation ;</li> </ul>	C12.1. Formaliser, présenter et valider le résultat de l'intervention à l'aide de la fiche de réception associée.

Composantes de la brique de compétence	Compétences globales	Sous-compétences / savoirs faire
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser le client à l'importance du contrôle périodique, aux conséquences d'une pollution, aux bonnes pratiques, sur la base des critères d'efficacité et de coûts.</li> </ul>	<p>C12.2. Présenter et expliquer le fonctionnement et les règles d'usage de la nouvelle installation.</p> <p>C12.3. Sensibiliser le client à l'importance du contrôle périodique, aux conséquences d'une pollution, aux bonnes pratiques, sur la base des critères d'efficacité et de coûts.</p>

# DISPOSITIF DE CERTIFICATION

---

## Voies d'accès

La certification est accessible par la voie de la formation et par la voie externe (directe ou l'expérience).

- Dans le cadre d'un accès par la formation, le parcours est réalisé en continu sur une durée de 5 jours (4 jours pour la formation et 1 jour pour les évaluations).
- Dans le cadre d'un accès par la voie externe, les évaluations sont organisées sur 1 journée.

## Modalités d'évaluation des compétences

### Par la voie formation

1. Un questionnaire technique écrit portant sur les connaissances théoriques et procédurales du référentiel.
2. Une mise en situation individuelle de maintenance sur une installation simulée ou réelle (3 ateliers). Un questionnement complémentaire éventuel pendant la mise en situation peut être réalisé en fonction du niveau de prestation du candidat.

### Par la voie externe (directe ou expérience)

1. Une mise en situation individuelle de maintenance sur une installation simulée ou réelle (3 ateliers). Un questionnement complémentaire éventuel pendant la mise en situation peut être réalisé en fonction du niveau de prestation du candidat.
2. Un entretien avec le jury.

## Modalités d'obtention de la certification

Le jury paritaire national est souverain pour attribuer la certification au regard des résultats aux évaluations. Il est composé de 3 membres de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) de la branche : 1 président et 2 professionnels du domaine.

La certification est acquise à vie.

## Référentiel de certification

Compétences évaluées		Evaluation	
Briques / Compétences	Sous-compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (Qualité recherchée)
<b>Brique 1 - Intervenir en sécurité</b>			
<p>B1. C1. Préparer une intervention en sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer le matériel et mettre en place les mesures de protection et de prévention.</li> <li>- Mettre hors service l'installation.</li> <li>- Vidanger les circuits éventuels.</li> </ul>	<p>C1.1. Préparer le matériel et mettre en place les mesures de protection et de prévention des risques : EPI, équipements spécifiques, signalétique et balisage.</p> <p>C1.2. Evaluer le risque d'explosivité (état de l'atmosphère) hors et dans la cuve si nécessaire et suivant le type d'intervention.</p> <p>C1.3. Dégazer ou faire dégazer la cuve</p> <p>C1.4. Rechercher, avant intervention les informations sur le fonctionnement de l'installation globale (dispositif de stockage + dispositif associé : distribution, chauffage, autre).</p> <p>C1.5. Mettre hors service les différents types d'installation.</p> <p>C1.6. Vidanger les différents circuits. Recycler les fluides recueillis.</p>	<p><u>Par la formation :</u></p> <p>1/ Questionnaire portant sur l'ensemble des connaissances fondamentales</p> <p>2/ Mise en situation individuelle de maintenance sur une installation simulée ou réelle (avec défauts) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser la préparation d'une intervention définie (B2 ou B3 ou B4 ou B5)</li> </ul> <p><u>Par la voie externe (directe ou l'expérience)</u></p> <p>Mise en situation individuelle de maintenance sur une installation simulée ou réelle</p>	<p>Maîtrise des connaissances fondamentales</p> <p>Mise en place et respect des mesures de protection individuelles</p> <p>Mise en place et respect des mesures de protection collectives</p> <p>Mise en place et respect des mesures de protection collectives</p> <p>Analyse du contexte de fonctionnement</p> <p>Mise en place et respect des mesures de protection collectives</p> <p>Mise en place et respect des mesures de protection collectives</p>

Compétences évaluées		Evaluation	
Briques / Compétences	Sous-compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (Qualité recherchée)
<b>Brique 2 - Contrôler et corriger les défauts et dysfonctionnements</b>			
B2. C2. Contrôler les différentes canalisations et raccordements et les mettre en conformité si nécessaire.	<p>C2.1. Contrôler, réparer et/ou installer les canalisations et leurs raccordements.</p> <p>C2.2. Effectuer un raccordement selon les règles de l'art sur : évier, canalisation de remplissage, canalisation d'aspiration ou de refoulement, y compris pompe de transfert et canalisation de liaison (cuves en batterie), canalisations en eaux usées vers un décanteur.</p>	<p><u>Par la formation (idem C2, C3 et C4)</u>  2/ Mise en situation individuelle de maintenance sur une installation simulée ou réelle (avec défauts) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les contrôles sur l'ensemble de l'installation. Identifier les dysfonctionnements.</li> <li>- Réaliser une ou plusieurs mises en conformité sur un ou plusieurs éléments de l'installation (raccord, réglage de jauge, structure, etc.).</li> </ul> <p><u>Par la voie externe (directe ou l'expérience)</u>  Mise en situation individuelle de maintenance sur une installation simulée ou réelle</p>	<p>Exhaustivité et qualité du contrôle approfondi  Utilisation des règles de l'art dans les mises en conformité  Efficacité de la mise en conformité</p> <p>Utilisation des règles de l'art dans les mises en conformité  Efficacité de la mise en conformité</p>
B2. C3. Contrôler et mettre en conformité les différents instruments de contrôle (communication) et de prévention (pollutions -incendies -corrosion). Pour la prévention des pollutions : jauges, limiteurs de remplissage	C3.1. Contrôler, corriger et/ou installer les instruments de contrôle (prévention des pollutions).	<p><u>Par la formation (idem C2, C3 et C4)</u>  2/ Mise en situation individuelle de maintenance sur une installation simulée ou réelle (avec défauts) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les contrôles sur l'ensemble de l'installation.</li> </ul>	<p>Exhaustivité et qualité du contrôle approfondi  Utilisation des règles de l'art dans les mises en conformité  Efficacité de la mise en conformité</p>



Compétences évaluées		Evaluation	
Briques / Compétences	Sous-compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (Qualité recherchée)
<p>(avertisseurs, arrêt automatique), clapet anti-siphon, système de détection de fuite).</p> <p>Pour la prévention des incendies : vanne police, prise de terre.</p> <p>Pour la prévention de la corrosion : mise à la terre, protection cathodique.</p> <p>Nota : les extincteurs sont sous la responsabilité d'entreprises spécialisées.</p>	<p>C3.2. Intervenir sur une jauge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Positionner la jauge selon les règles de l'art ;</li> <li>- Étalonner la jauge (mécanique ou télémétrique) ;</li> <li>- Expliquer à l'utilisateur les limites des jauges et l'étalonnage de sa jauge.</li> </ul> <p>C3.3. Contrôler un limiteur de remplissage. Positionner le limiteur selon les normes applicables.</p> <p>C3.4. Contrôler le système de détection de fuite. Installer et mettre en service.</p> <p>C3.5. Contrôler, réparer et/ou installer les différents instruments de prévention :</p> <p>Pour la prévention des incendies : vanne police, prise de terre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer et mettre en service une vanne police ;</li> <li>- Installer selon les règles de l'art une prise de terre.</li> </ul>	<p>Identifier les dysfonctionnements.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une ou plusieurs mises en conformité sur un ou plusieurs éléments de l'installation (raccord, réglage de jauge, structure, etc.)</li> </ul> <p><u>Par la voie externe (directe ou l'expérience)</u></p> <p>Mise en situation individuelle de maintenance sur une installation simulée ou réelle</p>	<p>Utilisation des règles de l'art dans les mises en conformité</p> <p>Efficacité de la mise en conformité</p> <p>Utilisation des règles de l'art dans les mises en conformité</p> <p>Efficacité de la mise en conformité</p> <p>Utilisation des règles de l'art dans les mises en conformité</p> <p>Efficacité de la mise en conformité</p> <p>Utilisation des règles de l'art dans les mises en conformité</p> <p>Efficacité de la mise en conformité</p>

Compétences évaluées		Evaluation	
Briques / Compétences	Sous-compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (Qualité recherchée)
	C3.6 Contrôler, réparer et/ou installer les différents instruments de prévention de la corrosion : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer selon les règles de l'art une prise de terre ;</li> <li>- Installer une protection cathodique selon les règles de l'art.</li> </ul>		Utilisation des règles de l'art dans les mises en conformité Efficacité de la mise en conformité
B2. C4. Contrôler et mettre en conformité la structure de la cuve :  Dans le cadre d'une cuve aérienne : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôler la structure externe et la mettre en conformité si nécessaire : structure de la cuve, arrimage, couvercle et bac de rétention.</li> <li>- Contrôler la structure interne (nécessite le nettoyage).</li> </ul> Dans le cadre d'une cuve enterrée (type ordinaire en fosse accessible ou réservoirs à sécurité renforcée ou doubles parois) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôler la structure externe et la mettre en conformité si nécessaire : structure de la cuve,</li> </ul>	C4.1. Contrôler, réparer et/ou installer et mettre en conformité la structure externe de la cuve et les équipements associés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher et traiter les traces de corrosion apparentes ;</li> <li>- Sangler une cuve aérienne selon les règles de l'art et la réglementation en vigueur (arrimage) ;</li> <li>- Identifier les accessoires associés (couvercle) ;</li> <li>- Remettre en place les accessoires (couvercle) ;</li> <li>- Remplacer le joint d'étanchéité (couvercle.</li> <li>- Vérifier visuellement l'étanchéité de l'installation (bac de rétention).</li> </ul>	<u>Par la formation (idem C2, C3 et C4)</u> 2/ Mise en situation individuelle de maintenance sur une installation simulée ou réelle (avec défauts) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les contrôles sur l'ensemble de l'installation. Identifier les dysfonctionnements.</li> <li>- Réaliser une ou plusieurs mises en conformité sur un ou plusieurs éléments de l'installation (raccord, réglage de jauge, structure, etc.)</li> </ul> <u>Par la voie externe (directe ou l'expérience)</u> Mise en situation individuelle de maintenance sur une installation simulée ou réelle	Exhaustivité et qualité du contrôle approfondi  Utilisation des règles de l'art dans la mise en conformité  Efficacité de la mise en conformité

Compétences évaluées		Evaluation	
Briques / Compétences	Sous-compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (Qualité recherchée)
<p>couvercle, fosse de rétention et accès.</p> <p>– Contrôler la structure interne (nécessite le nettoyage) - (Concerne également les cuves ordinaires en fosse inaccessible)</p>	<p>C4.2. Contrôler et mettre en conformité la structure <u>interne</u> de la cuve (si celle-ci est accessible) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Rechercher les traces de corrosion apparentes ;</li> <li>– Modifier les systèmes d'aspiration et de conduite (si nécessaire).</li> </ul>		<p>Exhaustivité et qualité du contrôle approfondi</p> <p>Utilisation des règles de l'art dans la mise en conformité</p> <p>Efficacité de la mise en conformité</p>
<p>B2.C5. Préparer et superviser le nettoyage de la cuve par un collaborateur ou par une entreprise spécialisée. En contrôler la réalisation.</p>	<p><i>[Préparer l'intervention Nécessite la mise en œuvre de B1/C1 : Intervenir en sécurité]</i></p> <p>Avec trou d'homme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Détamponner puis vidanger ;</li> <li>– Rechercher ou faire rechercher les traces de corrosion ;</li> <li>– Modifier si nécessaire les systèmes d'aspiration et de conduite ;</li> <li>– Filtrer les fluides recueillis et les réutiliser. Trier et stocker correctement les déchets ;</li> <li>– Faire retraiter les boues ;</li> <li>– Remettre le bordereau de suivi de déchets aux acteurs concernés le cas échéant.</li> </ul> <p>Sans trou d'homme :</p>	<p><u>Par la formation</u></p> <p>2/ Mise en situation individuelle de maintenance sur une installation simulée ou réelle (avec défauts) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Préparer le nettoyage par une société spécialisée</li> <li>– Modifier un système d'aspiration</li> </ul> <p>Nota : Nettoyer une cuve Réalisation et évaluation en formation spécifique hors certification</p> <p><u>Par la voie externe (directe ou l'expérience)</u></p> <p>Mise en situation individuelle de maintenance sur une installation simulée ou réelle</p>	<p>Réalisation effective de la préparation (B1 - C1 : Intervenir en sécurité)</p> <p>Conformité de la méthodologie utilisée</p> <p>Respect des règles de sécurité</p> <p>Utilisation des règles de l'art</p> <p>Qualité et efficacité de la recherche de corrosion et des causes associées</p> <p>Pertinence de la solution de modification (si nécessaire)</p> <p>Utilisation des règles de l'art dans la modification (si nécessaire)</p>

Compétences évaluées		Evaluation	
Briques / Compétences	Sous-compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (Qualité recherchée)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vidanger à l'aide d'une pompe le contenu de la cuve dans une cuve de stockage pour réserve ;</li> <li>- Modifier si nécessaire les systèmes d'aspiration et de conduite ;</li> <li>- Filtrer les fluides recueillis et les réutiliser. Trier et stocker correctement les déchets ;</li> <li>- Remettre le bordereau de suivi de déchets aux acteurs concernés le cas échéant.</li> </ul>		<p>Conformité de la méthodologie utilisée</p> <p>Respect des règles de sécurité</p> <p>Utilisation des règles de l'art</p> <p>Qualité et efficacité de la recherche de corrosion et des causes associées</p> <p>Pertinence de la solution de modification (si nécessaire)</p>
<b>Brique 3 - Réparer une cuve</b>			
<p>C6. Préparer et superviser une intervention de réparation d'un réservoir par techniques spécifiques, par un (des) collaborateur(s). Nota : Nécessite le nettoyage de la cuve.</p>	<p><i>[Préparation de l'intervention de réparation.</i> <i>Nécessite la mise en œuvre de :</i> <i>B1 / C1 Préparer une intervention en sécurité</i> <i>B2 / C5 Nettoyer la cuve]</i> <i>Dégazer ou faire dégazer la cuve]</i></p> <p>C6.1. Sélectionner le type de réparation approprié : par soudure, par stratification ou autres.</p>	<p><u>Par la formation</u> 1/ Questionnaire portant sur l'ensemble des connaissances 2/ Mise en situation individuelle de réparation de cuve sur une installation simulée ou réelle (avec défauts) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser la préparation de l'intervention</li> <li>- Contrôler une réparation réalisée</li> </ul> <p><u>Par la voie externe (directe ou l'expérience)</u></p>	<p>Réalisation effective de la préparation (B1 - C1 : Intervenir en sécurité)</p> <p>Cohérence de l'intervention choisie</p> <p>Conformité de la méthodologie utilisée</p>

Compétences évaluées		Evaluation	
Briques / Compétences	Sous-compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (Qualité recherchée)
		Mise en situation individuelle de réhabilitation de cuve sur une installation simulée ou réelle	Qualité et efficacité du contrôle
<b>B4. Supprimer ou inerte une cuve</b>			
Préparer la suppression ou l'inertage de la cuve.	<p><i>Préparer la suppression ou l'inertage de la cuve.</i>  <i>[Nécessite la mise en œuvre de :</i>  <i>B1 / C1 Préparer une intervention en sécurité</i>  <i>B2 / C5 Nettoyer la cuve]</i></p> <p><i>Dégazer ou faire dégazer la cuve</i></p>	<p><u>Par la formation</u>  1/ Questionnaire portant sur l'ensemble des connaissances</p> <p>2/ Mise en situation individuelle de suppression ou neutralisation de cuve sur une installation simulée ou réelle (avec défauts) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser la préparation de l'intervention</li> </ul> <p><u>Par la voie externe (directe ou l'expérience)</u>  Mise en situation individuelle de suppression ou neutralisation de cuve sur une installation simulée ou réelle</p>	<p>Maîtrise des connaissances fondamentales</p> <p>Réalisation effective de la préparation (B1 - C1 : <i>Intervenir en sécurité</i>)</p> <p>Présence du contrôle post nettoyage</p>
B4. C7. Démontez et/ou transportez la cuve pour un recyclage. Formalisez et délivrez le certificat de destruction.	<p>C7.1. Démontez la cuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déconnecter et obturer les canalisations ;</li> <li>- Déconnecter les systèmes de contrôle, communication et préventions.</li> </ul>	<p><u>Par la formation</u>  2/ Mise en situation individuelle de suppression ou neutralisation de cuve sur une installation simulée ou réelle (avec défauts) :</p>	<p>Mise en place et respect des mesures de protection collectives</p>

Compétences évaluées		Evaluation	
Briques / Compétences	Sous-compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (Qualité recherchée)
	<p>C7.2. Transporter une cuve vide ou pleine (manutention et transport) dans le respect de la réglementation (ADR).</p> <p>C7.3. Recycler une cuve.</p> <p>C7.4. Formaliser et délivrer un certificat de destruction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démontet et manutentionner / transporter une cuve</li> <li>- <i>Formaliser et présenter une fiche travaux valant fiche de réception et un certificat de destruction ou de neutralisation</i></li> </ul> <p><u>Par la voie externe (directe ou l'expérience)</u></p> <p>Mise en situation individuelle de suppression ou neutralisation de cuve sur une installation simulée ou réelle</p>	<p>Mise en place et respect des mesures de protection individuelles</p> <p>Mise en place et respect des mesures de protection collectives</p> <p>Mise en place et respect des mesures de protection</p> <p>Conformité de la méthodologie</p> <p>Qualité et exhaustivité du compte rendu</p> <p>Respect du modèle (si imposé)</p> <p>Qualité de l'échange intervenant/client</p>
B4. C8. Inerter une cuve selon la technique appropriée. Formaliser et délivrer le certificat de neutralisation.	C8.1. Inerter une cuve en utilisant un produit solide autorisée par la réglementation (bétonnage, etc.).	<p><u>Par la formation</u></p> <p>2/ Mise en situation individuelle de suppression ou neutralisation de cuve sur une installation simulée ou réelle (avec défauts) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Préparer une neutralisation de cuve</i></li> <li>- <i>Formaliser et présenter une fiche travaux valant fiche de réception et un certificat de</i></li> </ul>	<p>Cohérence chronologique de la procédure d'inertage</p> <p>Pertinence du produit d'inertage mis en œuvre</p> <p>Utilisation des règles de l'art dans le comblement</p>

Compétences évaluées		Evaluation	
Briques / Compétences	Sous-compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (Qualité recherchée)
	C8.2 Formaliser et délivrer le certificat de neutralisation	<p><i>destruction ou de neutralisation</i></p> <p><u>Par la voie externe (directe ou l'expérience)</u></p> <p>Mise en situation individuelle de suppression ou neutralisation de cuve sur une installation simulée ou réelle</p>	<p>Qualité et exhaustivité du compte rendu</p> <p>Respect du modèle (si imposé)</p> <p>Qualité de l'échange intervenant/client</p>
<b>B5. Remplacer une cuve à neuf</b>			
B5. C9. Analyser et répondre au besoin de mise en place d'une cuve neuve : dimensionner le projet (cahier des charges - prévisionnel), commander, réceptionner et transporter.	<p>C9.1. Réaliser un cahier des charges au regard du besoin.</p> <p>C9.2. Etablir un prévisionnel. (Commande, Réception, transport, travaux préparatoires, etc..).</p>	<p><u>Par la formation</u></p> <p>1/ Questionnaire écrit portant sur l'ensemble des connaissances</p> <p>2/ Mise en situation individuelle de remplacement de cuve sur une installation simulée ou réelle (hors suppression ou neutralisation de l'ancienne cuve) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser un cahier des charges de la nouvelle installation</li> <li>- Formaliser un planning des travaux (commande, réception, travaux du support, transport etc.)</li> </ul> <p><u>Par la voie externe (directe ou l'expérience)</u></p>	<p>Réalisme du cahier des charges</p> <p>Exhaustivité du cahier des charges</p> <p>Pertinence de la solution proposée</p> <p>Cohérence et faisabilité du planning</p>

Compétences évaluées		Evaluation	
Briques / Compétences	Sous-compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (Qualité recherchée)
		Mise en situation individuelle de remplacement de cuve sur une installation simulée ou réelle	
B5. C10. Installer une cuve neuve et effectuer les branchements à l'installation (canalisations, communications et systèmes de prévention) en respectant la réglementation générale, les normes et la notice spécifique au matériel.	<p>C10.1 Installer ou faire installer si nécessaire le support de la cuve (la dalle, berceau, le bac ou la fosse de rétention). Vérifier visuellement l'étanchéité de l'installation.</p> <p>C10.2. Installer la cuve et les équipements associés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sangler une cuve aérienne selon les règles de l'art et la réglementation en vigueur (arrimage).</li> <li>- Mettre en place les accessoires et le joint d'étanchéité (couvercle).</li> </ul> <p>C10.3. Installer les canalisations et leurs raccordements. Effectuer un raccordement selon les règles de l'art sur : évent, canalisation de remplissage, canalisation d'aspiration ou de refoulement, y compris pompe de transfert et canalisation de liaison (cuves en batterie).</p> <p>C10.4. Installer les instruments de contrôle (prévention des pollutions).</p>	<p><u>Par la formation</u> 2/ Mise en situation individuelle de remplacement de cuve sur une installation simulée ou réelle (hors suppression ou neutralisation de l'ancienne cuve) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer une cuve neuve</li> </ul> <p><u>Par la voie externe (directe ou l'expérience)</u> Mise en situation individuelle de remplacement de cuve sur une installation simulée ou réelle</p>	<p>Conformité et efficacité de la mise en œuvre dans les règles de l'art.</p> <p>Conformité et efficacité de la mise en œuvre dans les règles de l'art.</p> <p>Conformité et efficacité de la mise en œuvre dans les règles de l'art.</p> <p>Conformité et efficacité de la mise en œuvre dans les règles de l'art.</p>



Compétences évaluées		Evaluation	
Briques / Compétences	Sous-compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (Qualité recherchée)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer une jauge :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionner la jauge selon les règles de l'art ;</li> <li>• Étalonner la jauge (mécanique ou télémétrique) ;</li> <li>• Expliquer à l'utilisateur les limites des jauges et l'étalonnage de sa jauge.</li> </ul> </li> <li>- Installer un limiteur de remplissage :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionner le limiteur selon les normes applicables.</li> </ul> </li> <li>- Installer et mettre en service le système de détection de fuite.</li> </ul> <p>C10.5. Installer les différents instruments de prévention des incendies.</p> <p>C10.6. Installer les différents instruments de prévention des corrosions.</p>		<p>Conformité et efficacité de la mise en œuvre dans les règles de l'art.</p> <p>Conformité et efficacité de la mise en œuvre dans les règles de l'art.</p>
<b>B6. Remettre en service après intervention et recetter les travaux</b>			
B6. C11. Remettre en service l'installation de stockage après intervention.	C11.1. Remettre en service l'installation de stockage après intervention :	<u>Par la formation</u> 2/ Mise en situation individuelle de remplacement de cuve sur une installation simulée ou réelle (hors	Conformité de la procédure de remise en service après intervention

Compétences évaluées		Evaluation	
Briques / Compétences	Sous-compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (Qualité recherchée)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplir le réservoir (si nécessaire).</li> <li>- Amorcer la ligne (si nécessaire).</li> </ul> <p>C11.2. Vérifier l'efficacité des travaux réalisés. Vérifier la présence de la signalétique réglementaire et la mettre en place si nécessaire (ex : présence de limiteur de remplissage, type de produit, volume, etc..). Vérifier ou faire vérifier que les travaux réalisés sur le dispositif de stockage n'ont pas eu d'impacts négatifs sur le fonctionnement général de l'installation associée à la cuve.</p>	<p>suppression ou neutralisation de l'ancienne cuve) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remettre en service l'installation</li> </ul> <p><u>Par la voie externe (directe ou l'expérience)</u></p> <p>Mise en situation individuelle de remplacement de cuve sur une installation simulée ou réelle</p>	<p>Qualité de la vérification de fonctionnement post travaux</p> <p>Fonctionnalité nominale de l'installation</p>
<p>B6. C12. Etablir un compte rendu et prodiguer un conseil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réceptionner les travaux ;</li> <li>- Expliquer le fonctionnement et les règles d'usage de la nouvelle installation ;</li> <li>- Sensibiliser le client à l'importance du contrôle périodique, aux conséquences d'une pollution, aux bonnes pratiques, sur la base des critères d'efficacité et de coûts.</li> </ul>	<p>C12.1. Formaliser, présenter et valider le résultat de l'intervention à l'aide de la fiche de réception associée.</p> <p>C12.2. Présenter et expliquer le fonctionnement et les règles d'usage de la nouvelle installation.</p> <p>C12.3. Sensibiliser le client à l'importance du contrôle périodique,</p>	<p><u>Par la formation</u></p> <p>2/ Mise en situation individuelle de remplacement de cuve sur une installation simulée ou réelle (hors suppression ou neutralisation de l'ancienne cuve) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Formaliser et présenter une fiche travaux valant fiche de réception</i></li> <li>- Conseiller le client sur la nouvelle installation</li> </ul>	<p>Qualité et exhaustivité du compte rendu. Respect du modèle (si imposé)</p> <p>Qualité de l'échange intervenant/client</p> <p>Pertinence et qualité des informations délivrées</p> <p>Exhaustivité des points de sensibilisations</p>

Compétences évaluées		Evaluation	
Briques / Compétences	Sous-compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (Qualité recherchée)
	aux conséquences d'une pollution, aux bonnes pratiques, sur la base des critères d'efficacité et de coûts.	<u>Par la voie externe (directe ou l'expérience)</u> Mise en situation individuelle de remplacement de cuve sur une installation simulée ou réelle	